



AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, QUE :


Le rapport financier 2021 et le rapport de l'auditeur indépendant de la MRC de La Haute-Gaspésie seront déposés à la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 12 avril 2022, à 19 h 30, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

Afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour contrer la propagation de la COVID-19, les membres du conseil de la MRC tiendront la séance à huis clos. Cette séance sera filmée et enregistrée.

L'enregistrement audiovisuel sera disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, CE QUATRIÈME JOUR D'AVRIL DEUX-MILLE-VINGT-DEUX.

La directrice générale et greffière-trésorière,



Maryse Létourneau

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Maryse Létourneau, résidante à Sainte-Anne-des-Monts, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en l'affichant sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie, le 4 avril 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce quatrième jour d'avril deux-mille-vingt-deux.



Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière